



1. Introduction au projet

Fiche action: _____

Projet: _____

Porteur de projet : _____

Montant total (€) : _____

Aide publique totale (€) : _____

dont FEADER (€): _____

2. Critères de sélection

	Principes	Critères de sélection	Notation		Note	Justificatifs	Modalités d'appréciation	Observations CoTech / CoProg	
			FA1	FA2 et FA3					
I. Principes fondamentaux	1) Territoire	Localisation du projet	Infra communale ou communale	1	3	CERFA : Caractéristiques du projet, Annexe 1 convention GAL UPG "liste de communes"	Pour les dépenses immatériels (formation, études, ...) il s'agit du territoire couvert par le projet (commune, pays, EPCL, ...). Pour tous les autres projets, de(s) l'endroit(s) physique(s) de réalisation		
			Intercommunale (au moins deux communes)	3	5				
			Territoire du GAL et au delà	5					
		Typologie de commune	Uniquement une (des) commune(s) de 2 000 habitants et + (Uzès, Aramon, Montfrin, St Quentin la Poterie, Meynes, Remoulins)	1	CERFA : Caractéristiques du projet, Annexe 1 convention GAL UPG "liste de communes" (recensement 2011)				Pour les dépenses immatériels (formation, études, ...) il s'agit du territoire couvert par le projet (commune, pays, EPCL, ...). Pour tous les autres projets, de(s) l'endroit(s) physique(s) de réalisation
			Au moins une commune de moins de 2 000 habitants et une commune de 2 000 habitants et +	3					
			Uniquement une (des) commune(s) de moins de 2 000 habitants	5					
	2) Innovation	Degré	Le projet reproduit une opération existante sur le territoire du GAL (projet non innovant)	0	Diagnostic ou étude de concurrence (benchmarking) joint au dossier de demande de subvention / CERFA : Caractéristiques du projet	Le diagnostic, l'étude de concurrence (benchmarking), ou la description du projet doit explicitement indiquer le degré et le type d'innovation du projet			
			Le projet reproduit une opération existante sur le territoire du GAL et apporte une amélioration / plus value	5					
			Le projet est une opération complètement nouvelle sur le territoire du GAL (et au-delà)	10					
		Le projet a un caractère innovant de type : <input type="checkbox"/> thématique <input type="checkbox"/> produit(s) / service(s) <input type="checkbox"/> méthode / organisation <input type="checkbox"/> partenariat (secteurs habituellement séparés) <input type="checkbox"/> accès à l'information / à la connaissance <input type="checkbox"/> autre : _____	5 - (1 critère) 10 - (2 critères et +)						
	3) Démarche collective	Le projet est porté par un (e) : <input type="checkbox"/> association <input type="checkbox"/> société coopérative <input type="checkbox"/> syndicat mixte <input type="checkbox"/> EPCL / EPCC / EPIC / Chambre consulaire	5	CERFA : Identification du demandeur	Il s'agit du porteur de projet indiqué sur le CERFA				
			Le porteur de projet s'implique dans une démarche collective à vocation économique reconnue par les instances du territoire du GAL : <i>Club d'entrepreneurs du Pays, Association APPRAUPO, Réseau des éco-acteurs du Syndicat Mixte des Gorges du Gardon, Office de Tourisme, Site Remarquable du Goût</i>	5	Adhésion /Convention d'engagement /Facture / Tout autre document justifiant l'adhésion	La description du projet doit indiquer le lien entre le projet et la démarche collective			
			Le projet concerne une (des) session(s) collective(s) décrite(s) dans les "types des opérations" éligibles des Fiches-Action : <i>réunion d'information, réunion de découverte, réunion de sensibilisation, temps d'échanges d'expériences, formation, journée technique, ...</i>	5	CERFA : Caractéristiques du projet	Le projet concerne une session collective décrite dans les "types des opérations" éligibles des Fiches-Action du GAL			
4) Partenariat (hors convention LEADER)	Porteur de projet et un partenaire	1	5	Lettre d'engagement / Convention ou contrat de partenariat / Tout autre document justifiant le partenariat	Acteur(s) décrits dans la (les) lettre(s) d'engagement, convention(s)/ contrat(s) de partenariat, autre document justificatif				
	Porteur de projet et au moins deux partenaires	10	10						
	Partenariat entre acteurs publics et privés (au moins 1 public et 1 privé)	10							
	Partenariat entre acteurs de secteurs différents ^{1/} :	10							
5) Dimension territoriale	Le projet s'inscrit dans le cadre d'un plan de gestion, d'une charte / schéma de territoire ou d'un document équivalent relevant d'une stratégie locale	3	CERFA : Caractéristiques du projet	La description du projet doit indiquer le lien entre le projet et le schéma / la stratégie territoriale					
	Le projet pérennise ou valorise un(e) ou plusieurs _____ du GAL : <input type="checkbox"/> produit (s) <input type="checkbox"/> savoir faire (s) / technique (s) <input type="checkbox"/> ressources naturelles <input type="checkbox"/> paysage <input type="checkbox"/> élément patrimonial	5 - (1 critère) 10 - (1 critère avec plusieurs éléments / 2 critères et +)			L'élément doit faire partie de l'Annexe 1 - Liste d'éléments "dimension territoriale"				
6) Démarche qualité	Le porteur de projet est déjà labellisé, certifié ou qualifié	5	Acerditation / Certificat / Droit d'usage du label ou de la marque	La description du projet doit indiquer le lien entre le projet et la démarche qualité					
	Le porteur de projet est en cours d'obtention d'une labellisation, certification, qualification (première démarche ou démarche supplémentaire)	5	Attestation sur l'honneur / Dépôt de candidature						
7) Communication	Un ou deux supports de communication	1	CERFA : Caractéristiques du projet	La description du projet doit détailler les outils de communication du projet					
	Trois supports de communication et +	2							
Sous total (I)			100	0					

^{1/} Secteur d'activité, par exemple, Agriculture, Commerce, Industrie, Services financiers, Art, Culture, Patrimoine, Enseignement, Formation, Social, Sport, Tourisme, Energie, Environnement, Transport, Santé, Service Public, entre autres.

2. Critères de sélection

	Principes	Critères de sélection	Notation		Note	Justificatifs	Modalités d'appréciation	Observations CoTech / CoProg
			FA1	FA2 et FA3				
II. Impacts économiques, sociaux et environnementaux	8) Impact économique	La description du projet ne fait pas référence à une stratégie favorisant le développement économique du territoire du GAL.	0		CERFA : Caractéristiques du projet et Dépenses / Devis et autres justificatifs des dépenses	Le plan de financement doit refléter la stratégie détaillée dans les caractéristiques du projet (dépenses de type coût de personnel, formations, ...)	La description du projet indique (ou pas) le lien entre le projet et les actions dédiées au développement économique	
		La description du projet détaille une stratégie dédiée au développement économique du territoire du GAL (maintien et/ou création d'emplois, appel à des prestataires locaux, utilisation ou promotion des éléments locaux, formation des acteurs, ...)	8					
		La stratégie se concrétise par un/des poste(s) de dépenses dédiés au développement économique du territoire du GAL.	15					
	9) Impact social	La description du projet ne fait pas référence à une stratégie dédiée à la solidarité, la cohésion et l'utilité sociale	0		CERFA : Caractéristiques du projet et Dépenses / Devis et autres justificatifs des dépenses	Le plan de financement doit refléter la stratégie détaillée dans les caractéristiques du projet	La description du projet indique (ou pas) le lien entre le projet et les actions dédiées à la solidarité, la cohésion et l'utilité sociale	
		La description du projet détaille une stratégie dédiée à la solidarité, la cohésion et l'utilité sociale (appartenance au territoire, mixité et/ou diversité des publics, adaptation à un public cible, services à la population, projet de l'économie sociale et solidaire, appel à des chantiers d'insertion, politique tarifaire adaptée, inscription du projet dans la politique de la ville, ...)	8					
		La stratégie se concrétise par un/des poste(s) de dépenses dédiés au développement de la solidarité et la cohésion sociale dans le territoire du GAL.	15					
	10) Impact environnemental	La description du projet ne fait pas référence à une stratégie dédiée à la réduction des impacts écologiques	0		CERFA : Caractéristiques du projet et Dépenses / Devis et autres justificatifs des dépenses	Le plan de financement doit refléter la stratégie détaillée dans les caractéristiques du projet	La description du projet indique (ou pas) le lien entre le projet et les actions dédiées à la réduction des impacts écologiques	
		La description du projet détaille une stratégie dédiée à la réduction des impacts écologiques du projet (économie d'énergie, écoconstruction, agro écologie, recyclage, nouvelles technologies -moins polluantes / dématérialisées-, énergies renouvelables, circuits de proximité, réduction de déplacements, déplacements doux, ...)	8					
		La stratégie se concrétise par un/des poste(s) de dépenses dédiés à la réduction de l'impact écologique du projet	15					
Sous total (II)			45	0				
III. Stratégie du GAL	11) Stratégie "Développer des synergies pour mieux vivre ensemble l'Uzège - Pont du Gard"	Le projet ne participe pas à la stratégie	0		CERFA : Caractéristiques du projet	Ne répond à aucun critère (axes transversal, objectif / effet attendu) (voir annexe 2)		
		Le projet participe indirectement à la stratégie	15			Par exemple, répond à un axe transversal (voir annexe 2), entre autres critères		
		Le projet participe directement à la stratégie	30			Par exemple, répond complètement à un objectif / effet attendu (voir annexe 2), entre autres critères		
		Le projet participe de manière exemplaire à la stratégie	55			Par exemple, répond au moins à deux objectifs / effets attendus des Fiches-Action différentes (voir annexe 2), entre autres critères		
Sous total (III)			55	0				
TOTAL (I+II+III)			200	0				

3. Notation du projet	Note minimale	70 points
	Note obtenue	0 points